

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 18 NOVEMBRE 2016

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 25

L'an deux mil seize

Le dix huit novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**TARIF DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE
LOUIS ARAGON POUR
ORGANISATION DE
CONCOURS OU EXAMENS**

Etaient présents : COLLET Ch. MUSY F. COLLET C.
BAILLEUX A. MONTAY G. BAUDRIN P. SALADIN B.
RAMEZ D. PREVOT V. SPOTO S. MOREAU G. COLOMBEL
L. FAILLON J. NATHIEZ V. RIFF C. PREUVOT R. HAMADI
A. DUMOULIN H. GOBERT J. THUILLET MP.

Etaient excusés : MULON M. GARNERONE L. DOLEZ C.
DESROUSSEAUX C. DE MULDER A.

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ
D. COLLET Ch. PREUVOT R.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22/11/2016

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 10/11/2016

Etaient absents non excusés : DEBIONNE M. DELANNOY JM.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les services concours d'une administration qui souhaitait disposer en semaine de la salle Aragon pour organiser les épreuves écrites d'un concours ou examen de la fonction publique d'Etat

Il propose donc au Conseil Municipal de déterminer un tarif de location à la journée pour la location de cette salle communale pour l'organisation d'épreuves écrites de concours ou examens.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité du tarif suivant à compter du 1er janvier 2017 :

Location de la salle Aragon – prix à la journée	364,00 €
---	----------

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Maing, le 23 novembre 2016

La Directrice Générale des Services,

